



Renonciation d'une des 2parties de l'achat d'un bien

Par **chachar**, le **12/05/2009** à **16:59**

Bonjour, étant séparé de mon concubin,nous avons signer un compromis de vente aux deux noms et je souhaite me désister de cette achat en commun.le notaire me demande de lui faire une lettre de renonciation mais j'ai bien peur de devoir des pénalités ainsi qu'a mon ex concubin,dois-je faire cette lettre ou pas en sachant que mon ex va la prendre seul.merci de m'aider